

ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES LA FACULTÉ DES LETTRES S'ENGAGE

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur indissociable de l'identité de l'UNIL, fortement soutenue par la Direction et les facultés. La Faculté des lettres a dépassé le seuil de 40 % de femmes dans le corps professoral. Mais les combats pour l'égalité ne sont jamais gagnés ni terminés. La Faculté entend maintenir une attention toute particulière à de tels enjeux, en développant notamment une politique de soutien à la relève académique sensible aux situations de précarité parmi son corps intermédiaire largement féminisé, en particulier les doctorantes en fin de thèse.

ACTIONS PHARES 2017-2020

1

COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS DES DOCTORANTES

Analyser les informations présentes dans les rapports annuels de suivi de la thèse pour identifier les risques d'abandon ou de retard.

2

LIMITER LE TEMPS PARTIEL DES DOCTORANTES EN FIN DE THÈSE

La principale cause de fragilité des parcours des jeunes chercheuses en Faculté des lettres paraît se situer au niveau de l'assistantat, plus particulièrement dans l'incompatibilité entre le temps contractuellement dédié à la thèse et le temps de recherche et d'écriture propre à l'entreprise d'un doctorat en Lettres. La Faculté souhaite augmenter ponctuellement, dans la mesure des fonds disponibles, le taux d'activité des assistantes en fin de thèse.

Etudiant·e·s: 2'194 (au semestre d'automne 2016)

62,1 % (femmes)

37,9 % (hommes)

Professeur·e·s: 66.7 EPT (au 31.12.2016)

47,2 % (femmes)

52,8 % (hommes)